

18^e Session de l'Assemblée générale de
l'UICN – l'Union mondiale pour la nature
Perth, Australie 28 novembre-5 décembre 1990

18.48 Responsabilité partagée des pays industrialisés pour la protection des écosystèmes sud-américains

CONSIDÉRANT que l'exploitation des écosystèmes sud-américains apporte de grands avantages aux habitants des pays industrialisés et que la crise de la dette extérieure du continent sud-américain entraîne des pressions croissantes sur l'environnement et empêche les pays en développement de consacrer les ressources nécessaires à la conservation de la nature.

L'Assemblée générale de l'UICN-l'Union mondiale pour la nature, réunie du 28 novembre au 5 décembre 1990 à Perth, Australie, pour sa **18^e** session:

RECOMMANDE à toutes les instances internationales compétentes de renverser immédiatement les processus économiques responsables de la dégradation de l'environnement en Amérique latine et d'élargir considérablement et de toute urgence les systèmes de financement de la conservation de la nature et du développement durable sur le continent sud-américain.